

II

A PROPOS DE LA DÉCOUVERTE
DE SIGILLÉES HELVÉTIQUES A RELIEF
A MARTIGNY

par
Katrín ROTH-RUBI

La grande manufacture de terre sigillée de Rheinzabern a fondé au cours de la seconde moitié du deuxième siècle après J.-C., pour des raisons commerciales, des filiales dans les environs de Stuttgart et en Bavière ; dans cette dernière région, Westerndorf en particulier prit une importance dépassant les frontières régionales.

E. Vogt a remarqué que l'on pouvait également trouver une production de sigillées à relief similaire dans le nord de la Suisse¹. L'identité stylistique avec les produits de Westerndorf poussa ensuite H.-J. Kellner² à admettre, pour ce genre de céramique, une dépendance directe de ce centre de potiers.

La découverte à Kempten, Bregenz, Baden, Vindonissa et Berne-Enge, de moules comportant le même type de décor a amené à la conclusion que les potiers de Westerndorf avaient exercé une activité itinérante du fait que, dans la première moitié du III^e siècle de notre ère, en raison des conditions politiques instables, l'expédition de la marchandise était devenue trop aléatoire. La carte de répartition de la sigillée à relief proposée par Vogt se limite à la Suisse septentrionale avec Avenches comme point le plus occidental ; aucune pièce n'atteignait le Valais et les bords du Léman.

Les trouvailles du *vicus* de potiers de Berne-Enge, étudiées par E. Ettlinger dans un manuscrit inédit, ont montré que l'on produisait là, à la même époque, de la sigillée dérivant de celle de Westerndorf et de la céramique à relief aux motifs tout à fait spécifiques. La fabrication de cette dernière est attestée, sur la presqu'île de l'Enge, par des moules. Par son répertoire iconographique, cette céramique ne procède ni de Rheinzabern et de ses filiales, ni d'autres manufactures. L'aire de diffusion de ces produits originaux ne comprend que la Suisse occidentale.

¹ E. Vogt, *Terra sigillatafabrikation in der Schweiz*, dans *RSAA* 3, 1941, 95 sqq. Complément dans E. Ettlinger, *Neues zur Terra-Sigillata-Fabrikation in der Schweiz*, publié dans *Helvetia antiqua*, *Festschrift E. Vogt*, 1966, 233 sqq.

² H.-J. Kellner, *Zur Sigillataöpferei von Westerndorf IV*, dans *Das bayerische Inn-Oberland*, 35, 1968, 5 sqq.

Sur la base de l'étude des oves qui, d'une manière générale, peuvent être considérées, à l'époque romaine, comme marques personnelles d'un potier ou d'une association de potiers, on peut répartir cette sigillée à relief occidentale en cinq groupes. Alors que les produits ornés de l'ove E 8³ (voir fig. 1, nos 1-5) ont un très grand rayon de diffusion (Berne, Le Rondet, Avenches, Yverdon, Vidy et Martigny), ceux qui comportent les autres oves n'étaient connus, à une exception près, que par des trouvailles de Berne-Enge. C'est pourquoi on a supposé que ce genre de céramique avait une aire de diffusion restreinte.

Les trouvailles de Martigny permettent de modifier cette optique. En effet, sur les 12 fragments découverts en 1975, neuf comportent des oves qui, jusqu'à présent, n'étaient attestées qu'à Berne-Enge. Le fragment n° 15 (fig. 3), comme l'atteste le rapprochement des objets, est issu directement du moule bernois (fig. 3, 16)⁴; ce dernier a été trouvé en 1923 sur la presqu'île de Berne-Enge, dans un dépotoir de potiers.

On peut interpréter ce fait de deux manières :

— 1. Le bol n° 15 et les autres pièces ont été fabriqués dans le *vicus* de l'Enge et sont parvenus à Martigny par la voie du commerce.

— 2. Le potier a d'abord travaillé à Martigny, y a vendu sa marchandise ; il est ensuite parti en emportant son moule et a continué d'exercer son activité dans la presqu'île de l'Enge.

Un fait va à l'encontre de notre première proposition : dans le centre de potiers de Vidy on fabriquait également de la sigillée à relief⁵ ; par conséquent il y avait là une source d'approvisionnement plus proche. Nous n'avons connaissance d'aucune autre relation commerciale entre Berne et Martigny.

Les motifs décoratifs des fragments de Martigny et de Berne ne présentent pratiquement aucune similitude avec les sigillées à relief plus anciennes. E. Ettlinger en a déduit qu'il s'agissait là de motifs surmoulés sur des récipients de métal, ce que laisse supposer, en effet, la ligne qui les borde⁶.

Il est très difficile de dater les tessons de Martigny, car nous ne possédons pas la date de fabrication d'objets que l'on pourrait comparer du point de vue stylistique. Les couches dans lesquelles ils ont été découverts à Martigny contiennent du matériel s'échelonnant de la fin du I^{er} siècle au III^e siècle de notre ère. Seul le parallèle entre les sigillées dérivant de celles de Westerndorf et les produits de la Suisse occidentale

³ Cette désignation se rapporte à une classification qui paraîtra prochainement dans une monographie sur la terre sigillée tardive de Suisse.

⁴ Comparer sur les nos 15 et 16 les écarts entre les animaux en bas et entre les ornements. Précisions complémentaires dans le texte du catalogue.

⁵ Trouvailles inédites. De même Thonon, sur la rive gauche du lac Léman, avec de grands ateliers de potiers, est situé plus près de Martigny que Berne. Cf. D. Paunier ASSP, t. 58, 1974/75, 129 sqq, spécialement 153, fig. 14.

⁶ Concerne les nos 6, 8-10. À l'encontre de cela, les motifs décoratifs du n° 15 sont très soigneusement et finement découpés. Son style le fait sortir complètement du lot ; aucune comparaison non plus dans les ateliers tardifs en France.

fabriqués à Berne-Enge nous donne pour nos tessons une datation dans la première moitié du III^e siècle de notre ère. Une classification chronologique plus précise est pour l'instant impossible.

Les sigillées à relief de Martigny ont contribué à résoudre quelques problèmes en suspens. Mais l'apport de ces trouvailles réside avant tout dans les nouvelles questions qu'elles soulèvent et qui ne seront pas résolues de sitôt. Espérons que les fouilles continueront à être aussi fructueuses !

Je remercie tout particulièrement M. F. Wiblé qui m'a confié cette publication. Ma gratitude s'adresse aussi à Mlle Y. Tissot qui s'est occupée de la traduction française. Que soit remercié également M. E. Kühne, de Berne, qui a exécuté les dessins.

CATALOGUE

Figure 1. Ech. 1 : 2.

1. Bord et fragments de panse d'un bol Dr. 37. Terre brun-rougeâtre, bien cuite. Surface orange-rougeâtre, légèrement brillante, dure. Ove composée de trois arcs et d'un bâtonnet appuyé à droite qui, dans la partie inférieure, se joint à l'arc extérieur ; au-dessous, restes d'un double arc de cercle, ouvert vers le haut ; à l'intérieur une rossette formée d'un grand cercle et de six petits cercles inscrits. A gauche, reste d'un lièvre courant à gauche. Les autres fragments montrent qu'à droite de l'arc de cercle se trouve un lièvre semblable, suivi d'un double cercle. Un fragment du même bol montre un autre lièvre entre deux arcs de cercle et une rossette. Le déroulement exact du décor ne peut pas être restitué.

Inv. 408/4. Fouilles 1975.

2. Petit fragment de panse d'un bol Dr. 37. Terre orange-rougeâtre, couverte légèrement brillante.

Ove semblable à celle du n° 1. Au-dessous, reste d'un cercle ou d'un arc de cercle. La petite protubérance à la cassure droite n'est pas identifiable.

Inv. 408/6. Fouilles 1975.

3. Fragment de panse d'un bol Dr. 37. La nature de la terre est inconnue.

Ove semblable à celle du n° 1. Entre des médaillons formés de deux cercles concentriques et d'une rossette à nombreux rayons, se trouve chaque fois une chouette. Sous cette dernière, une feuille à huit folioles, dont la tige a été rajoutée à la main ; la tige s'incurve sur la droite. Vers le pied, des rainures circulaires ferment l'espace décoré.

Provient probablement de fouilles dirigées en 1938-1939 par C. Simonett à Martigny. Musée national Zürich. N° inv. inconnu.

4. Fragment de panse d'un bol Dr. 37. Nature de la terre inconnue. Ove semblable à celle du n° 1. Au-dessous, des médaillons formés de deux cercles et d'une rossette semblables à ceux du n° 3. Entre les médaillons se trouve chaque fois une rossette à nombreux rayons et, au-dessous la même feuille que sur le n° 3 ; la tige, rajoutée à la main, s'incurve une fois à droite, une fois à gauche. Sous un médaillon, un lièvre identique à celui du n° 1 ; à côté, un petit cercle.

Provient probablement des fouilles dirigées en 1938-1939 par C. Simonett à Martigny. Musée national Zürich. N° inv. inconnu.

5. Petit fragment de bord d'un bol Dr. 37. Terre orange-rougeâtre, bien cuite. Couverte orange-rouge, fortement écaillée, légèrement brillante.

Ove semblable à celle du n° 1. Au-dessous, reste d'un animal, peut-être un lièvre semblable à celui des n°s 1 et 4.

Inv. 408/5. Fouilles 1975.

6. Panse et partie de pied d'un bol Dr. 37. Terre orange, bien cuite. Surface très légèrement brillante, fortement usée.

Ove composée de deux arcs, avec languette médiane et, appuyé à gauche, bâtonnet court et droit. Schéma de décoration régulier, se composant d'une grande fleur alternant avec un coquillage. Au-dessous du coquillage se trouve un *ovulus* isolé. La fleur se compose de cinq sépales et cinq pétales reliés par une rosette centrale. Le contour du coquillage et de la rosette est souvent marqué d'un trait.

Inv. 408/2. Fouilles 1975.

7. Petit fragment de panse d'un bol Dr. 37. Terre orange. Surface orange-rougeâtre.

Ove composée de trois arcs ; l'arc intérieur a souvent la forme d'une lentille. Un court bâtonnet est appuyé à la droite des arcs.

Inv. 475/1. Fouilles 1975.

Figure 2. Ech. 1 : 2.

8. et 8a. Fragments de bord, panse et fond d'un bol Dr. 37. Terre rouge-orange, bien cuite. Surface en grande partie usée.

Ove semblable à celle du n° 6. Dans l'espace décoré, régulièrement disposée, créature hybride, composée d'une tête d'oiseau avec un bec et des oreilles, des nageoires et une queue de poisson enroulée une fois. Entre les deux créatures à gauche, deux coquillages semblables à ceux du n° 6, disposés l'un en dessous de l'autre. Entre la deuxième et la troisième créature, « pyramide » formée de quatre *ovuli* isolés. A leur gauche, grosse fleur semblable à celle du n° 6 ; à droite de celle-ci pattes postérieures d'un animal indéterminé. Près de la cassure, à droite, après la créature hybride, à nouveau, coquillage ; la partie supérieure est cassée. Des rainures circulaires ferment, vers le pied, l'espace décoré.

Inv. 408/3. Fouilles 1975.

9. Fragment de panse d'un bol Dr. 37. Terre brun-orange, bien cuite. Couverte rouge-orange, légèrement brillante, légèrement écailleuse.

Ove semblable à celle du n° 6. A la cassure gauche, reste d'un groupe d'animaux composé d'un cerf et d'une biche se tournant l'un contre l'autre ; sont conservés la moitié postérieure du corps du cerf, le cou et la tête de la biche. Des tessons de Berne nous livrent le groupe entier. Au centre du fragment un rameau de vigne portant deux feuilles et une grappe. Près de la cassure droite à nouveau reste du groupe cerf-biche ; l'oreille droite du cerf est ici conservée. La partie du pied est séparée de l'espace décoré par des rainures circulaires. La même combinaison de motifs apparaît sur un bol de Berne-Enge (Musée historique de Berne, Inv. 2 331 910).

Inv. 410/2. Fouilles 1975.

10. et 10a. Grande partie d'un bol Dr. 37. Terre orange-rougeâtre, bien cuite. Surface brun-rouge, couverte épaisse, légèrement brillante.

Ove semblable à celle du n° 6. L'espace décoré, étroit, est occupé par des motifs régulièrement disposés. Se suivent une grande fleur semblable à celle du n° 6, un sanglier se retournant sous un rameau, un lion marchant à gauche, une fleur, etc... Tous ces motifs sont entourés d'un trait. Rainures circulaires vers le pied.

Inv. n° 409/2. Fouilles 1975.

11. Petit fragment de panse d'un bol Dr. 37.

Ove semblable à celle du n° 6.

Inv. 409/4. Fouilles 1975.

12. Fragment de panse d'un bol Dr. 37.

Ove semblable à celle du n° 6. Dans l'espace décoré, reste de deux paires d'*ovuli* isolés, orientés vers le bas.

Inv. 508/2. Fouilles 1975.

Figure 3. Ech. 1 : 3.

13. Petit fragment de panse d'un bol Dr. 37.

Ove formée de deux arcs avec languette médiane et, appuyé à gauche, bâtonnet terminé par une petite rosette. Le bâtonnet est torsadé de bas en haut, de gauche à droite. Au-dessous, fine rangée de perles.

Inv. 409/3. Fouilles 1975.

14. Petit fragment de panse de la partie inférieure d'un bol Dr. 37.

Aucune ove conservée. Comme limite inférieure, rang de bâtonnets en zigzag. Au-dessus, restes de deux arcs de cercle concentriques, l'un lisse, l'autre cannelé. Entre les cercles, rang perlé terminé par une rosette à sept feuilles.

Inv. 409/5. Fouilles 1975.

15. Grande partie d'un bol Dr. 37. Terre orange-rose, bien cuite. Couverte brun-rougeâtre, dure, écaillée par endroit.

Ove formée de deux arcs avec languette médiane, bâtonnet torsadé appuyé à gauche, terminé par une rosette. Au contraire de l'ove du n° 13, la torsion du bâtonnet est marquée par un trait allant de haut en bas, de gauche à droite. Dans la partie supérieure du décor, rangée horizontale de perles avec chevauchement là où le potier a commencé et fini l'impression du motif. Dans l'espace richement décoré, médaillon et *naiskos* alternés ; la séparation se fait à l'aide d'un large pilier décoratif. Dans le tiers inférieur, une frise d'animaux courant, composée de chiens et de lièvres allant de droite à gauche ; au-dessous, un rang de bâtonnets en zigzag comme sur le n° 14. Les médaillons se composent de deux cercles concentriques, l'un perlé, l'autre lisse. Au centre, un cratère couronné d'une fleur. A sa droite et à gauche, lièvre au repos regardant vers le centre. Sous chaque lièvre est disposée une feuille. Le pilier, formé d'une bande de deux rangs de perles entourés de lignes, est surmonté d'une rosette à sept feuilles, semblable à celle du n° 14, d'où sortent deux feuilles, comme celles du médaillon ; un coquillage semblable à ceux des n°s 6 et 8 couronne le pilier. Le *naiskos* est fait de deux colonnes torses et de deux arcs de cercle concentriques, l'un lisse, l'autre perlé. A l'intérieur, femme nue, tenant un tissu flottant au-dessus de la tête (cf. n° 16). Dans chaque espace, rosette à sept feuilles. Les rainures circulaires près du pied coupent en partie par chevauchement le rang de bâtonnets en zigzag. Les rainures ont été évidemment tracées après démolage.

Inv. 409/1. Fouilles 1975.

16. Moule de terre beige. Trouvé en 1923 dans le dépotoir de potiers de la presqu'île de l'Enge, près de Berne. Le dessin a été réalisé d'après une empreinte en terre cuite du moule. La forme originale est donc plus grande que l'empreinte qui possède les mêmes dimensions que le fragment de Martigny n° 15. Heureusement la parfaite similitude entre les n°s 15 et 16 nous épargne une nouvelle description. Il est absolument sûr que le n° 15 est issu de ce moule ; preuve en est le chevauchement de la rangée horizontale de perles.

Historisches Museum Bern, Inv. 28123.

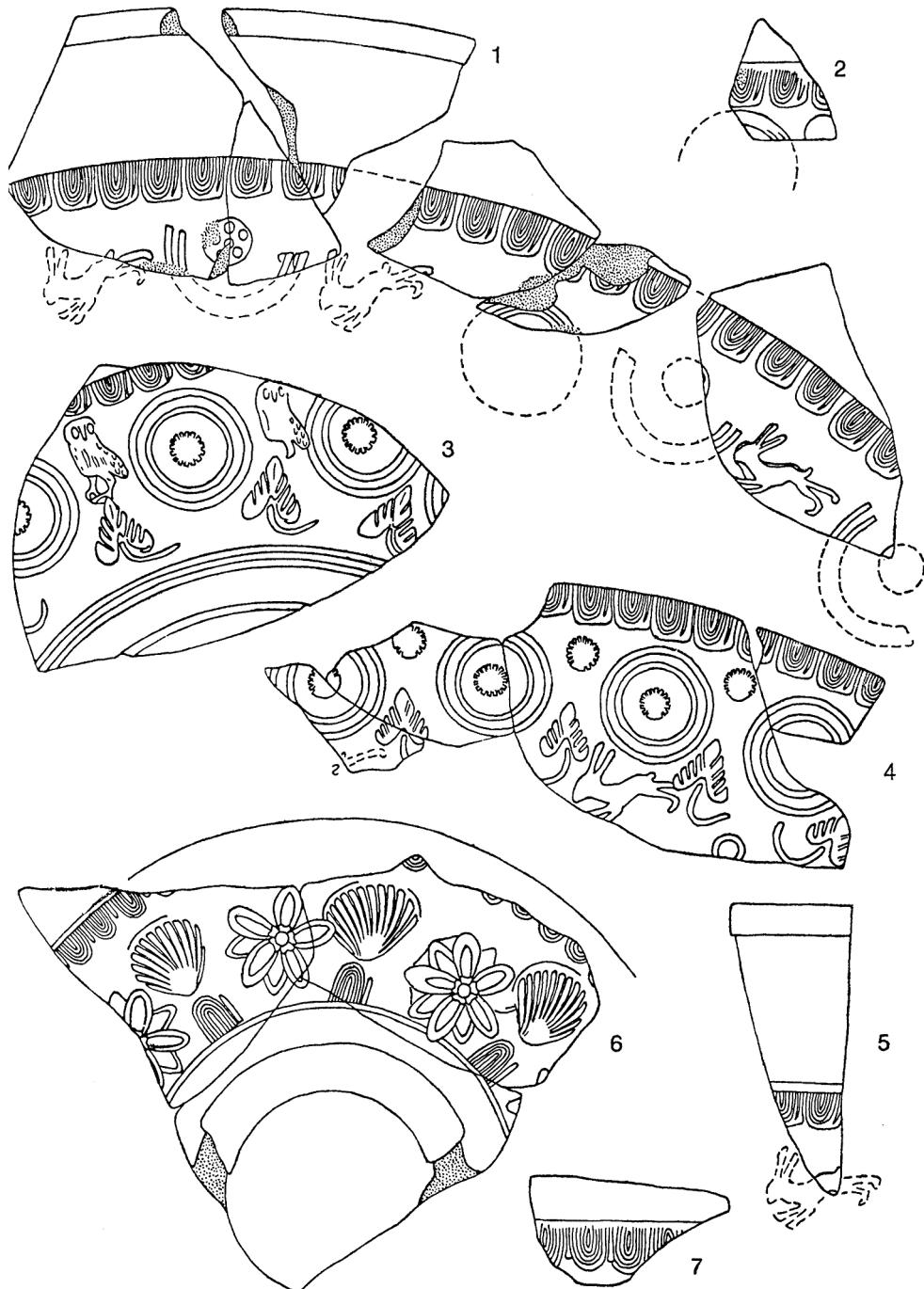


Fig. 1. — Ech. 1 : 2

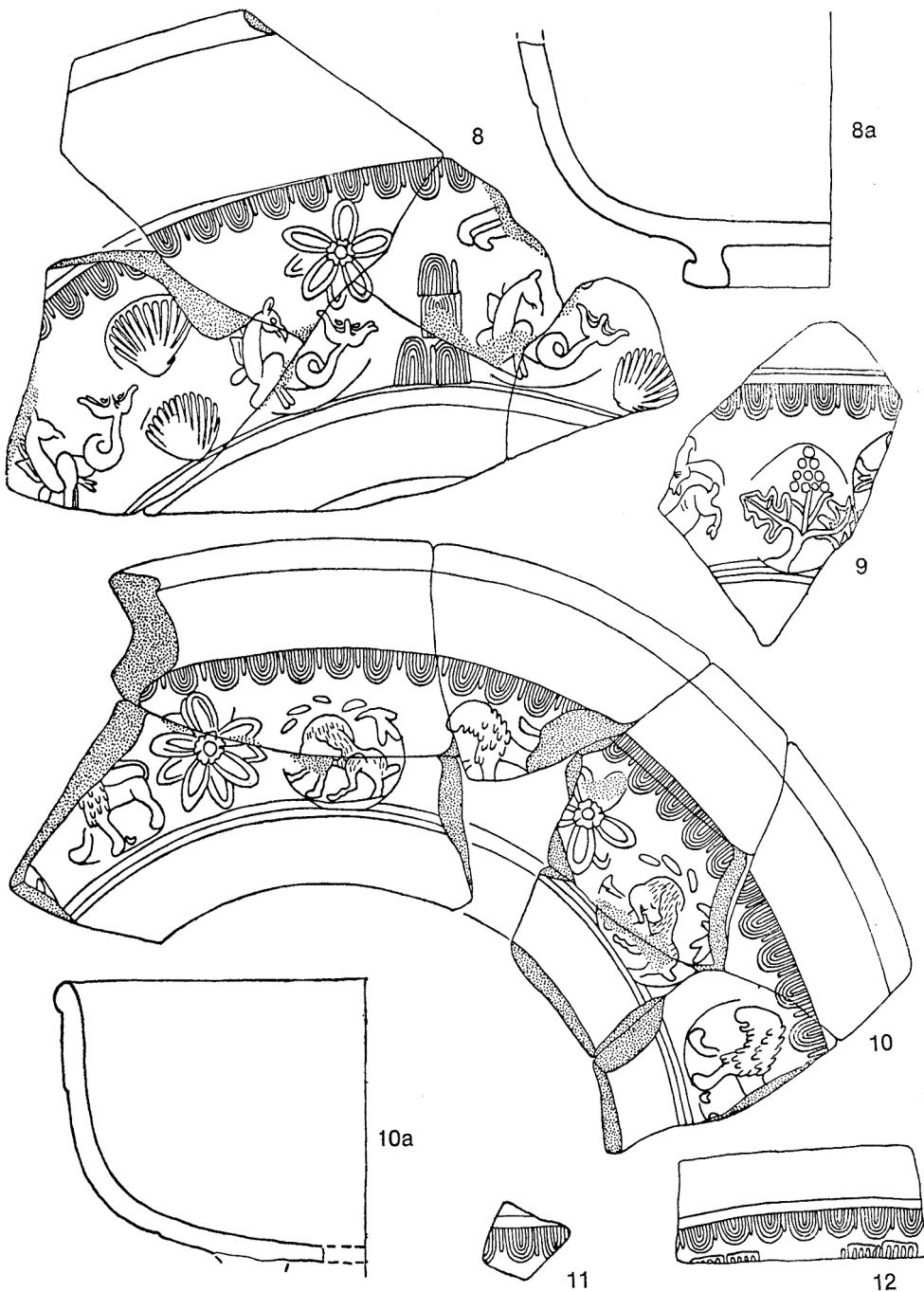


Fig. 2. — Ech. 1 : 2

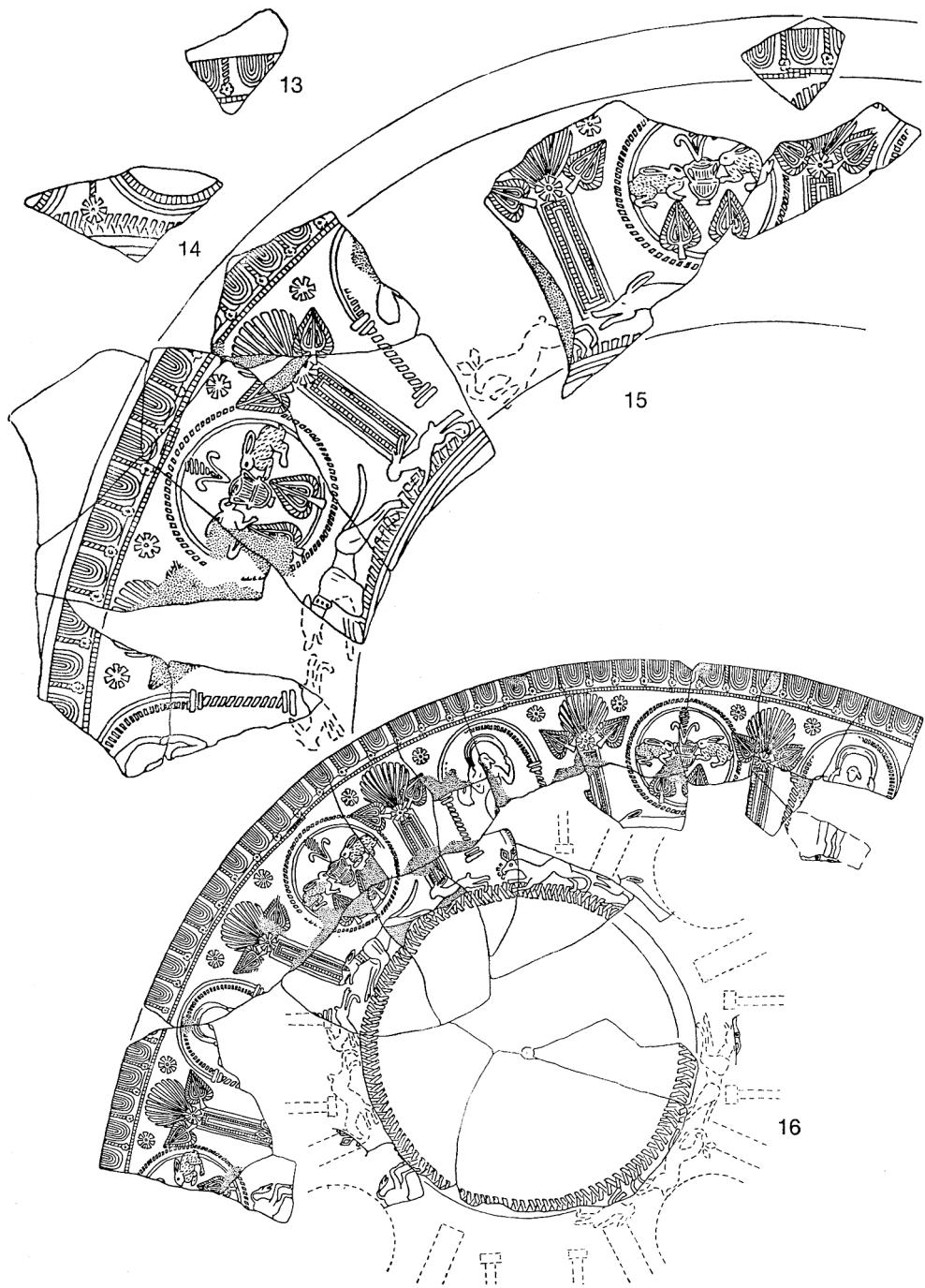


Fig. 3. — N°s 13-15, Ech. 1 : 2 ; n° 16, Ech. 1 : 3